

Programme Prime-Vert 2023-2026

Sous-volet 1.1 Appui à la réalisation du Plan d'agriculture durable

- 1.1.2 – Projet d'amélioration de la santé et de la conservation des sols
- 1.1.3 – Projet favorisant l'amélioration de la gestion des matières fertilisantes
- 1.1.4 – Projet favorisant l'optimisation de la gestion de l'eau
- 1.1.5 – Projet favorisant l'amélioration de la biodiversité

1. INSTRUCTIONS

Pour que votre demande d'aide financière soit recevable, vous devez remplir chacune des sections de ce formulaire, le signer et le transmettre au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) accompagné de tous les documents requis et des renseignements nécessaires à son traitement. Le ministre procédera seulement à l'analyse des demandes complètes.

Les renseignements personnels et confidentiels que vous fournirez au MAPAQ de même que les informations que celui-ci consignera à votre dossier seront protégés et ne pourront être communiqués qu'en conformité avec la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1) (Loi).

Seuls le personnel du MAPAQ et les organismes dûment autorisés auront accès à ces renseignements, selon les dispositions prévues par la Loi. Ceux-ci serviront à l'administration de votre dossier ainsi qu'à la saine gestion et à la reddition de comptes du programme. Ils ont ainsi un caractère obligatoire et le refus de les fournir pourrait entraîner l'irrecevabilité de votre demande.

Vous pouvez consulter les renseignements personnels et confidentiels vous concernant, en obtenir une copie ou les faire corriger, selon les dispositions prévues par la Loi.

2. RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR

Renseignements sur l'entreprise agricole ou la coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA)

Seules les entreprises ayant un numéro d'identification ministériel (NIM) d'exploitant agricole sont admissibles. Les CUMA doivent détenir un NIM d'association de producteurs.

Nom		Numéro d'identification ministériel		Numéro d'entreprise du Québec	
Forme juridique, telle qu'elle est inscrite au Registraire des entreprises du Québec, s'il y a lieu.					
Entreprise individuelle		Société en participation		Coopérative (ex. : CUMA)	
		Société en nom collectif (SENC)		Personne morale sans but lucratif (OBNL/OSBL)	
		Société en commandite		Association ou regroupement de personnes	
		Société par actions (compagnie)		Autre (précisez) :	
Adresse, telle qu'elle est inscrite au Registraire des entreprises du Québec, le cas échéant					
Ville		Province		Code postal	
Adresse de correspondance, si elle diffère de celle de l'entreprise					
Adresse du projet, si elle diffère de celle de l'entreprise					

Renseignements sur le représentant de l'entreprise

Appellation M ^{me} M.	Prénom	Nom	Titre, s'il y a lieu (ex. : président)
Fonction, telle qu'elle est inscrite au Registraire des entreprises du Québec, s'il y a lieu. Personne physique exploitant une entreprise individuelle Actionnaire Administrateur(-trice) Dirigeant(e) Associé(e) Mandataire autorisé(e) Autre (précisez) :			
Téléphone	Téléphone cellulaire	Courriel	

3. ENGAGEMENT ET OBLIGATIONS DU DEMANDEUR

Le non-respect des engagements et obligations ci-dessous peut mener au refus de la demande d'aide financière. Le ministre se réserve le droit de vérifier l'exactitude des informations fournies.

Je confirme le respect des conditions ci-dessous et j'atteste que le demandeur que je représente :	<input checked="" type="checkbox"/>
• <u>n'est pas</u> inscrit au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA) ni ses sous-traitants;	
• <u>n'est pas</u> sous la protection de la <i>Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies</i> (L.R.C. [1985], chapitre C-36) ni de la <i>Loi sur la faillite et l'insolvabilité</i> (L.R.C. [1985], chapitre B-3);	
• n'a pas fait défaut de respecter ses obligations après avoir été dûment mis en demeure par le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, et ce, au regard d'une aide financière octroyée par ce dernier au cours des deux années précédant le dépôt de la présente demande d'aide financière;	
• <u>n'est pas</u> sur le coup d'une ordonnance du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ou d'un juge, prise en vertu de la <i>Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal</i> (RLRQ, chapitre B-3.1).	

Je confirme le respect des engagements ci-dessous	<input checked="" type="checkbox"/>
• Le demandeur que je représente s'engage à déclarer par écrit au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation toute aide financière publique reçue liée aux activités ou aux projets financés dans le contexte du programme.	
• Le projet que je présente est conforme aux lois et règlements en vigueur et sera réalisé dans le respect de ceux-ci, dont le <i>Code de gestion des pesticides</i> (RLRQ, chapitre P-9.3, r.1).	
• Le projet que je présente n'est pas lié à la production, à la transformation, à la vente et à la prestation de services liés au cannabis touchant les produits récréatifs ni aux produits non homologués par Santé Canada.	
• Le demandeur que je représente détient ou s'engage à détenir les permis (municipaux, provinciaux ou autres) et les autorisations environnementales à la réalisation du projet, lorsque requis.	
• Le matériel et les équipements achetés dans le cadre de ce projet sont neufs.	
• L'implantation d'ouvrages hydroagricoles ou d'ouvrages d'approvisionnement et de stockage d'eau sera exécutée par un entrepreneur détenant la licence requise par la RBQ	

4. BONIFICATION DE L'AIDE FINANCIÈRE

Seuls les demandeurs énumérés ci-dessous sont admissibles à une bonification de l'aide financière d'un maximum de 15 %. Veuillez cocher les sections qui correspondent à votre situation.

Lorsqu'un critère de bonification est coché, l'aide financière sera automatiquement calculée selon les taux bonifiés.

Le demandeur détient une précertification biologique pour la production concernée par le projet.	
Le demandeur détient une certification biologique pour la production concernée par le projet.	
Le demandeur remplit les critères spécifiques à la relève agricole, soit : <ul style="list-style-type: none">– être âgé d'au moins 18 ans et de moins de 40 ans;– avoir suivi une des formations reconnues par le Programme d'appui financier à la relève agricole de La Financière agricole du Québec et identifiées à l'annexe 1 du texte du programme;– détenir au moins 20 % des parts de l'entreprise.	
Le projet faisant l'objet de la demande d'aide financière est réalisé aux Îles-de-la-Madeleine.	
Le demandeur est une CUMA dont la branche d'activité faisant l'acquisition de l'équipement est composée d' <u>au moins trois</u> exploitations agricoles. Nom de la branche concernée : Nombre d'exploitations agricoles qui la composent : <i>Si le nombre d'exploitations agricoles est inférieur à trois, vous n'êtes pas admissible.</i>	
Numéro d'identification ministériel (NIM) des exploitations agricoles concernées	

5. PRÉSENTATION DU PROJET

Veuillez inscrire les informations demandées dans le ou les sous-volets concernés par votre demande d'aide financière.

Sous-volet 1.1.2 – Projet d'amélioration de la santé et de la conservation des sols

Principale production visée par la demande :
Un équipement concerné par le projet fait aussi l'objet d'une demande d'aide financière dans le sous-volet :
Je confirme que les équipements achetés ou modifiés serviront à semer et à enfouir simultanément des semences de cultures de couverture. <i>Cultures de couverture : plante ou mélange de plantes semées après (en dérobée) ou pendant (intercalaire) la croissance de la culture principale et dont le principal objectif est de couvrir et de nourrir le sol.</i>
Je confirme que les cultures de couverture concernées par le projet ne sont pas destinées à la récolte.

REEMPLIR CETTE SECTION POUR L'ACHAT D'UN SEMOIR

Le projet consiste à acheter un semoir neuf spécialisé pour le semis et l'incorporation simultanée de cultures de couverture intercalaires .

REEMPLIR CETTE SECTION POUR LA MODIFICATION D'UN ÉQUIPEMENT

Le projet consiste à modifier un équipement agricole pour semer et enfouir simultanément des cultures de couverture intercalaires ou à la dérobée .	
Indiquez le nom de l'équipement que vous souhaitez modifier ainsi que sa fonction actuelle :	
Précisez ci-dessous les composantes neuves qui seront ajoutées et qui font l'objet de la présente demande d'aide financière :	
Composantes qui feront partie du dispositif de semis (ex. : trémie, tuyaux, unités de semis) :	Composantes qui serviront à l'enfouissement des semences (ex. : disques, dents) :

S'il n'y a pas de soumission détaillée jointe à la demande, l'information équivalente permettant de valider une preuve de prix doit être fournie.

Achat ou modification d'équipement					
Nom des équipements ou des composantes (indiquez s'il s'agit d'un achat d'équipement ou d'une modification à un équipement existant)	Superficies visées (ha)	Prix avant taxes (\$)	Contribution du demandeur (\$)	Montant de l'aide demandée (\$)	Date prévue de livraison (AAAA-MM-JJ)
Autres dépenses					
Description		Prix avant taxes (\$)	Contribution du demandeur (\$)	Montant de l'aide demandée*	
Ex. : Frais liés au transport, à la livraison du matériel, honoraires (si non indiqués dans la soumission)					
Total*					

* Maximum admissible de 40 000 \$ pour la durée du programme, à l'exception des CUMA, dont le maximum est de 120 000 \$ pour la durée du programme et d'un maximum de 40 000 \$/branche d'activité)

Le taux maximal de l'aide financière est de 50 % des dépenses admissibles (65 % avec bonification), jusqu'à l'atteinte de la somme maximale par projet et par demandeur.

Aucun dépassement de coûts ne pourra être autorisé aux fins d'une aide financière supplémentaire.

Sous-volet 1.1.3 – Projet favorisant l’amélioration de la gestion des matières fertilisantes

Principale production visée par la demande :
Un équipement concerné par le projet fait aussi l’objet d’une demande d’aide financière dans le sous-volet : Choisissez un élément.
Concernant la section « Équipements » du Diagnostic d’utilisation des matières fertilisantes (à joindre avec le formulaire) : Je confirme avoir discuté du contenu de ce document avec le professionnel mandaté pour la réalisation du diagnostic. Je suis d'accord avec les recommandations qui y sont formulées.

S’il n’y a pas de soumission détaillée jointe à la demande, l’information équivalente permettant de valider une preuve de prix doit être fournie.

Achat ou modification d’équipement					
Nom des équipements ou des composantes (indiquez s’il s’agit d’un achat d’équipement et/ou d’une modification à un équipement existant)	Superficies visées (ha)	Prix avant taxes (\$)	Contribution du demandeur (\$)	Montant de l’aide demandée (\$)	Date prévue de livraison (AAAA-MM-JJ)
Autres dépenses					
Description		Prix avant taxes (\$)	Contribution du demandeur (\$)	Montant de l’aide demandée*	
Ex. : Frais liés au transport, à la livraison du matériel, honoraires (si non indiqués dans la soumission)					
Total*					

* Maximum admissible de 40 000 \$ pour la durée du programme, à l’exception des CUMA, dont le maximum est de 120 000 \$ pour la durée du programme et d’un maximum de 40 000 \$/branche d’activité

Le taux maximal de l’aide financière est de 50 % des dépenses admissibles (65 % avec bonification), jusqu’à l’atteinte de la somme maximale par projet et par demandeur.

Aucun dépassement de coûts ne pourra être autorisé aux fins d’une aide financière supplémentaire.

Sous-volet 1.1.4 – Projet favorisant l’optimisation de la gestion de l’eau

Principale production visée par la demande		
Échéancier prévu des travaux	Date de début :	Date de fin :
Montant de l’aide demandée (maximum admissible de 40 000 \$ pour la durée du programme)		

Le montant de l’aide demandée doit correspondre à la somme indiquée dans le document *Diagnostic et Description détaillée du projet joint à la demande*

Aucun dépassement de coûts ne pourra être autorisé aux fins d’une aide financière supplémentaire.

Sous-volet 1.1.5 – Projet favorisant l’amélioration de la biodiversité

Principale production visée par la demande		
Échéancier prévu des travaux	Date de début :	Date de fin :
Total (maximum admissible de 40 000 \$ pour la durée du programme)		

L’annexe sur la biodiversité, qui permet de détailler la description et le calcul de l’aide financière, devra être jointe au formulaire de demande d’aide financière ainsi que le plan de conception respectant les fiches techniques.

Aucun dépassement de coûts ne pourra être autorisé aux fins d’une aide financière supplémentaire.

6. CUMUL DES AIDES FINANCIÈRES PUBLIQUES

Avez-vous déjà obtenu ou obtiendrez-vous une aide financière du MAPAQ pour un ou des équipements ou aménagements visés dans votre demande?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
--	---

Avez-vous obtenu ou obtiendrez-vous, relativement à ce projet, une aide financière directement ou indirectement de ministères ou d’organismes gouvernementaux (fédéraux ou provinciaux), de leurs sociétés d’État ou d’entités municipales?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
---	---

Si vous avez répondu « Oui », veuillez indiquer ci-dessous la source de financement, le type d’aide et le montant y afférent ainsi que le programme ou l’initiative en vertu duquel l’aide financière a été accordée, le cas échéant.

Objectif du PAD	Source de financement	Type d’aide*	Montant (\$)	Programme	
				PICD ¹	Autres (précisez)
Amélioration de la santé et de la conservation des sols					
Amélioration de la gestion des matières fertilisantes					
Optimisation de la gestion de l’eau					
Amélioration de la biodiversité					
Total					

* Subvention, prêt, garantie, crédit d’impôt.

¹ Programme investissement croissance durable de La Financière agricole du Québec.

7. DOCUMENTS À JOINDRE À LA DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Pour tous les projets :	Remplir la procuration (Annexe 1) ou fournir un document (ex. : procès-verbal, ou résolution) qui consigne la décision de l'exploitation agricole ou de la CUMA autorisant le représentant du demandeur à compléter les documents liés à la demande d'aide financière, s'il y a lieu.
Pour les pratiques visant une ou des immobilisations sur une terre ou un bâtiment en location :	Bail ayant une durée minimale de cinq (5) ans à compter du dépôt de la demande d'aide financière, soit par une clause de renouvellement ou par une durée résiduelle d'au moins cinq (5) ans. Pour les demandeurs bénéficiant d'une aide financière de 15 000 \$ et plus sur des immobilisations, la preuve de la publication du bail au Registre foncier du Québec sera conditionnelle au premier versement de l'aide financière.
Pour les projets admissibles à une bonification associée à la production biologique :	Pour les exploitations agricoles ayant une précertification biologique, fournir l'attestation pour la production concernée par le projet.
	Pour les exploitations agricoles ayant une certification biologique, le Répertoire des produits biologiques certifiés du Québec est utilisé afin de valider l'admissibilité du demandeur à la bonification pour la certification biologique. Dans un cas où les informations figurant dans ce répertoire ne sont pas conformes, le demandeur doit déposer une preuve de certification biologique pour la production concernée par le projet.
Pour les projets admissibles à une bonification associée à une relève agricole :	Preuve de formation reconnue par le Programme d'appui financier à la relève agricole de La Financière agricole du Québec et identifiée à l'annexe 1 du texte du programme doit être fournie; Les critères relatifs à l'âge et à la proportion de parts détenues par le demandeur doivent être respectés. Ils seront vérifiés à partir des informations contenues dans le dossier d'enregistrement de l'exploitation agricole au Ministère. Il est de la responsabilité du demandeur de s'assurer, avant le dépôt d'une demande d'aide financière, que ces informations sont conformes à sa situation actuelle. Dans un cas où elles ne sont pas conformes, des documents supplémentaires (preuve d'âge, preuve de possession de 20 % des parts) devront être transmis par le demandeur au Ministère.
Pour les CUMA :	Copie du contrat d'engagement entre la CUMA et chacun des membres de la branche d'activité concernée qui doit être déposée avant le premier versement. Ce contrat d'engagement doit stipuler, entre autres, le coût de l'équipement, le montant d'aide financière prévu en vertu du programme, la quote-part des droits d'utilisation de chaque membre de même que le montant résiduel à financer.

Sous-volet 1.1.2 – Projet d'amélioration de la santé et de la conservation des sols

Soumissions détaillées ou informations équivalentes incluant une preuve de prix.
--

Sous-volet 1.1.3 – Projet favorisant l'amélioration de la gestion des matières fertilisantes

Soumissions détaillées ou informations équivalentes incluant une preuve de prix.
Section Équipements du <i>Diagnostic d'utilisation des matières fertilisantes</i> .

Sous-volet 1.1.4 – Projet favorisant l'optimisation de la gestion de l'eau

Implantation d'ouvrages hydroagricoles	Document <i>Diagnostic et Description détaillée du projet</i>
	Plans et devis signés par un conseiller
Implantation d'ouvrages d'approvisionnement et de stockage d'eau	Document <i>Diagnostic et Description détaillée du projet</i>
	Plans et devis signés par un conseiller
	Autorisation de prélèvement d'eau valide du MELCCFP
Achat ou location d'équipements de gestion de l'eau d'irrigation	Document <i>Diagnostic et Description détaillée du projet</i>

Sous-volet 1.1.5 – Projet favorisant l'amélioration de la biodiversité

Plans de conception réalisés par un conseiller et respectant les spécifications des fiches techniques
Annexe Biodiversité

8. ATTESTATION, CONSENTEMENT ET SIGNATURE*

- J'atteste avoir pris connaissance du texte du programme Prime-Vert 2023-2026 et je m'engage à respecter chacune des clauses, conditions et obligations qui y sont décrites et à fournir les informations requises pour l'identification et l'évaluation de mon projet.
- J'atteste que je ne suis au courant d'aucun fait qui rendrait inexacts ou trompeurs les documents ou renseignements que j'ai soumis au ministre pour sa prise de décision et que ces documents et renseignements représentent fidèlement la vérité.
- Je comprends que la présente demande ne garantit pas l'obtention d'une aide financière pour la réalisation de mon projet et que cette aide est conditionnelle à l'acceptation de ma demande par le ministre, sous réserve des disponibilités budgétaires.
- Je consens à ce que les renseignements demandés et recueillis dans le contexte de la présente demande d'aide financière soient vérifiés, utilisés, regroupés ou divulgués à des fins d'analyse ou de gestion du programme ou de l'initiative, dans la mesure où la confidentialité des renseignements personnels est protégée conformément aux lois en vigueur.
- Je consens, le cas échéant, à donner un accès à mon entreprise de même qu'à l'ensemble des renseignements qui s'y rapportent aux représentants ou aux mandataires du ministre afin de vérifier l'admissibilité, la réalisation et la conformité du projet et le respect des exigences relatives à la présente demande d'aide financière.
- J'atteste qu'il n'existe, à ma connaissance, aucune réclamation, poursuite ni plainte civile ou pénale de quelque nature et pour quelque montant que ce soit qui pourrait m'empêcher d'exécuter mes obligations envers le ministre dans l'éventualité où ce dernier accepte mon projet.
- Pour les entreprises qui emploient 50 employés et plus pendant une période d'au moins six mois consécutifs :
 - J'atteste détenir un certificat de francisation (ou une attestation d'inscription ou une attestation d'application d'un programme de francisation émise depuis moins de 18 mois valide et délivrée par l'Office québécois de la langue française). En l'absence de certification ou d'attestation, je consens à entamer une démarche de francisation auprès de l'Office québécois de la langue française;
- Pour les entreprises qui ont plus de 100 employés :
 - Je m'engage à me conformer au Programme d'obligation contractuelle – Égalité en emploi advenant l'obtention d'une subvention de 100 000 \$ ou plus.
- J'atteste être une personne dûment autorisée à signer cette demande d'aide financière*.

J'ai lu et compris les dispositions d'attestation et de consentement ci-dessus.

Prénom et nom en lettres moulées

Signature*

Date

* Selon la fonction du représentant du demandeur, une résolution du conseil d'administration ou une procuration (voir Annexe 1) devra être jointe au présent formulaire.

9. COORDONNÉES POUR L'ENVOI DU FORMULAIRE

Par courriel : Prime-Vert.2023-2026@mapaq.gouv.qc.ca

10. POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Veillez communiquer par téléphone avec la [personne-ressource](#) au bureau du MAPAQ de votre région.

Consultez le site Internet : www.mapaq.gouv.qc.ca/primevert

Je, _____, en ma qualité de :

- personne physique** exploitant une entreprise individuelle,
- associé(e)** d'une société en nom collectif, en commandite ou en participation,
- actionnaire** d'une société par actions,
- administrateur(-trice)** d'une société par actions, d'un OBNL (personne morale sans but lucratif) ou d'une coopérative,
- dirigeant(e)** d'une société par actions, d'un OBNL (personne morale sans but lucratif) ou d'une coopérative,
- autre (précisez) :**

autorise les personnes désignées ci-dessous à me représenter en ce qui concerne la présente demande d'aide financière ainsi que pour la convention d'aide financière établie avec le ministre et à intervenir auprès de ce dernier dans le cadre de la présente initiative.

Renseignements sur les personnes désignées comme mandataires

Prénom et nom du mandataire	Adresse	Téléphone
Prénom et nom du mandataire	Adresse	Téléphone
Prénom et nom du mandataire	Adresse	Téléphone

À cet effet, les mandataires nommés ci-dessus pourront prendre tout engagement et poser tout acte en relation avec cette demande, notamment faire toute déclaration, signer tout acte, document, consentement, engagement ou autorisation, transmettre tout renseignement ou document qui me concerne ou qui concerne mon entreprise, élire domicile, recevoir signification et généralement faire tout ce qu'ils jugeront utile ou nécessaire dans les limites du présent mandat.

Ils auront accès à tout renseignement touchant cette demande ainsi qu'à la convention d'aide financière établie avec le ministre et pourront discuter de toute matière s'y rapportant avec le personnel du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. À cette fin, j'autorise aussi le Ministère à communiquer aux mandataires tout renseignement qu'il détient en ce qui a trait à cette demande et à cette convention.

Les présentes procuration et autorisation prennent effet à la date de ma signature ci-dessous et peuvent être révoquées sur présentation d'un avis écrit de ma part.

Prénom et nom en lettres moulées du mandant

Signature du mandant

Date